

# REGLEMENT DU CONCOURS DE VELOS FLEURIS

## Samedi 25 juin 2022

### Article 1 : Objet du concours

Ce concours est organisé par le [Conseil Local des Jeunes de Valmondois dans le cadre de la fête du Village](#).

### Article 2 : Modalités d'inscription

Le concours est ouvert aux enfants à partir de 3 ans et aux adultes. Les participants devront préalablement [remplir le bulletin d'inscription ci-joint](#). Le bulletin devra être retourné à la Mairie à l'attention du CLJV soit par mail ([g.minaud-hermouet@valmondois.fr](mailto:g.minaud-hermouet@valmondois.fr)) soit dans la boîte aux lettres de la Mairie. L'inscription pourra également avoir lieu sur place le jour de l'évènement avant 17h.

### Article 3 : Calendrier du Concours

[Inscriptions à partir du 01 juin 2022 auprès du CLJV.](#)

Le concours aura lieu le samedi 25 Juin 2022 et suivra le calendrier suivant :

- 17h30 : Rendez-vous sur le terrain de basket devant le Foyer Honoré Daumier de Valmondois
- 17h45 à 18h : Défilé des vélos fleuris et évaluation du jury
- 18h : Remise des prix

### Article 4 : Modalités de participation

Ce concours est GRATUIT et ouvert à tous sur inscription.

Les participants devront décorer un vélo, comme ils l'entendent, dans le respect d'une décoration fleurie. Ils pourront utiliser tous les objets et les matières nécessaires à sa décoration (papier crépon, carton, fleurs naturelles, fleurs artificielles, panier, matériaux de récupération ou recyclés). Une seule consigne : faire preuve d'originalité ! Attention ! Pour participer au concours ainsi qu'à la parade, le participant devra pouvoir rouler avec son vélo fleuri.

### Catégories

Ce concours comporte 3 catégories :

Catégorie 1 : de 3 à 6 ans

Catégorie 2 : de 7 à 13 ans

Catégorie 3 : + de 14 ans

### Article 5 : Rassemblement et évaluation du jury

Le Jury se réunira à partir de 18h30 pour délibérer afin de déterminer un gagnant dans chaque catégorie.

Chaque membre du jury attribuera une note selon les critères suivants :

aspect général, choix des matériaux et accessoires utilisés, créativité et originalité des réalisations.

### Article 6 : Responsabilité

Les enfants mineurs sont sous la seule responsabilité de leur responsable légal qui doit être présent à ses côtés pendant la durée du concours. Dans ces conditions les organisateurs ne pourront être tenus responsables des incidents et/ou accidents qui pourraient survenir aux participants.

### Article 7 : Autorisation

Les participants et les responsables légaux de chaque enfant autorisent la prise de photos et leur utilisation dans le cadre de la valorisation de cette action par tout moyen de communication (site internet, bulletin municipal, presse, ...).

**Article 8 : Acceptation** Les responsables légaux autorisent leur enfant à participer au concours. Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents. Les participants et responsables légaux de chaque enfant acceptent sans réserve le règlement intérieur du concours ainsi que toutes les décisions prises par le jury.

## BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DE VELO FLEURIS DE VALMONDOIS ORGANISE PAR LE CLJV



**Samedi 25 juin 2022**

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....  
.....

TELEPHONE : .....

ADRESSE MAIL : .....

DATE DE NAISSANCE :    /    /            AGE :

Si enfant mineur, nom et prénom du responsable légal : .....

.....

- Catégorie 1 : de 3 à 6 ans
- Catégorie 2 : de 7 à 13 ans
- Catégorie 3 : + de 14 ans

- Je reconnais avoir pris connaissance du concours de vélos fleuris de Valmondois
- J'accepte la prise de photographie ainsi que leur éventuelle diffusion (site internet, presse...)  
*cochez la case qui convient*

OUI

NON

En qualité de responsable légal, j'autorise mon enfant mineur à participer au concours de vélo fleuri.

Signature du participant (pour les mineurs, signature du responsable légal)

Réservé à l'organisation

N°